



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

toxicomanie

Question écrite n° 104089

Texte de la question

M. Laurent Hénart attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la toxicomanie. À l'occasion de la récente mission d'information sur les toxicomanies, il a été rappelé que l'approche et le traitement des toxicomanies ont beaucoup évolué, tant du fait de découvertes scientifiques récentes que de la mise en oeuvre de divers programmes de santé publique. Le corps médical est aujourd'hui plus étroitement associé à la prise en charge de la toxicomanie. Néanmoins, subsiste la question des produits consommés. Plusieurs pharmacologues ont alarmé sur la consommation croissante de cocaïne, en complément notamment du cannabis, de drogues de synthèse, devenues d'accès plus facile grâce à Internet. Il lui demande sa position sur le sujet et les mesures envisagées pour remédier à la situation.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Hénart](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 104089

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 avril 2011, page 3312

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)